



➤ Soutien à l'inclusion des jeunes enfants en situation de handicap

Responsable du projet : Chantal Zaouche Gaudron

Disciplines représentées : Elles concernent la sociologie, la psychologie, l'épidémiologie. Les acteurs de terrain travaillent à l'association Crescendo, Paris.

Membres participants : Sandrine Delpout, Michelle Kelly-Irving, Flora Koliouli, Stéphanie Pinel-Jacquemin, François Sicot, Chantal Zaouche Gaudron

Financiers : Ce projet est financé par la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH), le Comité national Coordination Action Handicap (CCA) et la Cellule Valorisation de la recherche UT2J

Objectifs :

En France, l'inégalité d'accès aux structures de la petite enfance des familles ayant un enfant en situation de handicap (Candiago, Moreira, Ruffiot, Robin & Maneveau, 2012), les nombreuses difficultés que rencontrent les familles (Gianni, 2003 ; Martin, Papier & Meyer, 1993), les craintes des professionnels de la petite enfance face au handicap, l'insuffisance de moyens matériel, humain et technique contribuent à un accueil marginal des enfants en situation de handicap en (Candiago & al., 2012 ; Gardou & Thomas, 2009 ; Zaouche Gaudron & Fontaine, 2016).

La visée générale du projet de recherche vise à évaluer les apports d'une unité mobile de soutien à l'inclusion des enfants en situation de handicap et de leurs familles, conçu par l'association Crescendo. Plus précisément, les objectifs visent à savoir, pour le premier, si ce dispositif contribue à améliorer les droits des enfants handicapés accueillis en EAJE et à mieux soutenir leurs familles, et à accompagner les professionnels et, pour le second, si cette plateforme innovante peut être transférable sur le territoire national. Située à Paris, l'équipe pluridisciplinaire a pour mission l'accompagnement des familles (informations, orientations, soutien à la parentalité) et des professionnels (appui aux besoins d'organisation, de coordination, de réflexion, de conseils techniques) afin de favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap.

Cette évaluation concerne : 1/l'accueil de l'enfant et de leurs familles, en s'intéressant à la qualité de vie du milieu familial et 2/les professionnels, en appréhendant la qualité des pratiques inclusives du milieu.



ENSEMBLE, HANDICAP ET SOCIÉTÉ

